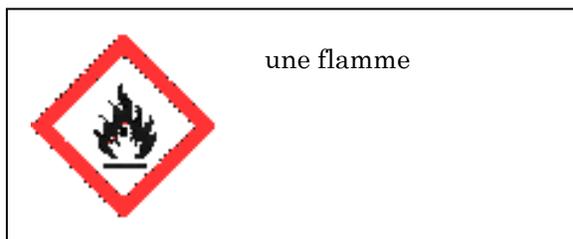


1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**Nom du produit:** Kleenex® Ultra* Moisturizing Foam Hand Sanitizer**Code du produit:** 34604, 34605, 34610, 34611, 34618, 34640, 34642, 34643, 34678, 34700

Date de préparation :	2.2.2012
Fabricant :	Kimberly-Clark Corporation 1400 Holcomb Bridge Road Roswell, GA 30076-2199 United States of America
Contact:	URGENCE MÉDICALE 1-877-561-6587 URGENCE TRANSPORT Chemtrec 1-800-424-9300 INFORMATION 1-888-346-4652 Pour plus ample information, contacter: kcpinfo@kcc.com.

Utilisation du produit : Nettoyage de la peau / personnel**2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Liquide laiteux Odeur d'alcool.

Survol d'urgence : Flammable liquid. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.**Classification de l'UE (1999/45/CE) :** F - Facilement inflammable ; R11**Classification OSHA É.-U. (29CFR1910.1200) :** Flammable liquid. Irritant oculaire.**Classification SIMDUT du Canada :** Catégorie B-2 Classe D-2-B**Classification SGH:** Catégorie de liquide inflammable 2.. Catégorie de corrosion/irritation des yeux 2B.**Étiquette SGH:**

DANGER

H225. Liquide et vapeur très inflammables.

H320. Provoque une irritation des yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient à tous les règlements locaux et nationaux.

P370+P378 En cas d'incendie utiliser eau pulvérisée, mousse d'alcool, dioxyde de carbone ou produit chimique sec.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<i>Nom Chimique</i>	<i>CAS-No./ EINECS-No</i>	<i>%</i>	<i>Classification de l'UE (67/548/CEE) :</i>
Éthanol	64-17-5 / 200-578-6	70%	F, R11
Propan-2-ol	67-63-0 / 200-661-7	5%	F, Xi R11, R36, R67
Ingrédients inoffensifs	Propriétaire	20-30%	Non applicable

Reportez-vous à la section 16 pour plus d'information sur la classification de l'UE.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin s'il y a toux, essoufflement ou autre problème respiratoire.

Contact avec la peau: Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale. Ce produit est destiné à être utilisé sur la peau. Consultez un médecin si des rougeurs, une enflure, des démangeaisons ou des sensations de brûlure apparaissent.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion: Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison. Si la victime est consciente, rincez la bouche avec une petite quantité d'eau. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau, eau pulvérisée, mousse extinctrice, dioxyde de carbone, produits chimiques secs.

Règles spéciales à observer dans la lutte contre les incendies : Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Risque de feu et danger d'explosion inhabituels : Flammable liquid. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent circuler le long des surfaces jusqu'à des sources éloignées d'inflammation et créer des retours de flammes.

Produits de combustion dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Enlever toute source d'ignition. Ventiler l'endroit Contenez et recueillez avec du matériau inerte absorbant puis placez dans un contenant convenable pour son élimination. Se conformer à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Eviter le contact avec les yeux. Évitez de respirer les vapeurs ou les embruns. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Nom Chimique	Limite(s) d'exposition
Éthanol	LEP-MPT 1000 ppm VLE-LECT 1000 ppm MPT DFG MAK (Communauté Allemande de Recherche) 500 ppm MPT GB 8 hr 1000 ppm.
Propan-2-ol	400 ppm US OSHA PEL-TWA 200 ppm ACGIH TLV-TWA, 400 ppm ACGIH TLV-STEL 200 ppm DFG MAK 400 ppm UK 8hr TWA, 500 ppm UK 15 min.

Ventilation : Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations en suspension sous les limites d'exposition professionnelle applicables.

Protection respiratoire : Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale. Si la limite d'exposition est dépassée ou en cas de symptômes de surexposition, porter un respirateur approprié, certifié par le NIOSH (ou une autorité locale).

Protection des mains Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

Protection de la peau Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

Protection des yeux: Port de lunettes de protection en cas de risque de contact avec les yeux

Pour le traitement en vrac, il est recommandé, à titre de bonne pratique d'hygiène industrielle, de se laver les mains régulièrement en plus de porter des vêtements couvrant le corps, des lunettes de sécurité et des gants de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide laiteux Odeur d'alcool.
Point / plage d'ébullition	Pas disponible
Point/intervalle de fusion	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.875
Pression de vapeur	45 mmHg@20°C(Éthanol)
Densité gazeuse (air=1)	1.6
Solubilité	Complet
pH	5.0
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Pourcentage de matières volatiles par volume (%)	>90%
Composés de carbone organique volatil (COV) (g/L)	70%
Point d'éclair:	13°C (55°F)(Éthanol)
Limites d'inflammabilité dans l'air, % par volume :	LIE (inférieure) : 2.0% LSE (maximale) : 19%

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive.

Matières à éviter: Des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Symptômes / effets de la surexposition :

Inhalation: L'inhalation excessive peut causer une irritation respiratoire, de la toux, un l'essoufflement, des nausées, un étourdissement, une perte de coordination, de la

somnolence, une perte de connaissance et d'autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Contact avec la peau: Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une faible irritation chez les personnes sensibles. Aucune absorption par la peau n'est prévue.

Contact avec les yeux: Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Ingestion: Peut causer une irritation des muqueuses ou une irritation gastro-intestinale et d'autres effets indésirables. Peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée, un étourdissement, de la somnolence et autres symptômes de dépression du système nerveux central.

Toxicité chronique: Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une faible irritation chez les personnes sensibles.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition : Aucun connu actuellement. Peut possiblement aggraver la dermatite, le psoriasis et autres conditions de la peau..

Données sur la cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des carcinogènes du CIRC, du NTP (États-Unis), de l'OSHA (États-Unis) ni de UE CLP annexe VI.

Toxicité reproductrice: On a trouvé que l'éthanol a des effets préjudiciables pour la reproduction chez les animaux de laboratoire. L'éthanol est reconnu comme cause du syndrome d'alcoolisme fœtal suite à une ingestion orale des femmes enceintes.

Valeurs de toxicité aiguë : Éthanol : DL50 chez le rat par voie orale : 7 060 mg/kg; inhalation CL50 (rat, 10 h) : 20 000 ppm; irritation oculaire, test de Draize (lapin) : grave (500 mg/24 h).

Isopropanol (alcool isopropylique) : DL50 chez le rat par voie orale 5045 mg/kg; DL50 sur la peau du lapin 12 800 mg/kg; CL50 par inhalation chez le rat, 16 000 ppm/8 heures

Glycerol : DL50 orale chez le rat 12,6 g/kg

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminez conformément à tous les règlements d'état, locaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description d'expédition du DOT des É.-U. : UN1987, Alcools, n.s.a. (Éthanol, isopropanol), 3, II

Une quantité limitée peut être renommée « bien de consommation » et reclassifiée à titre AAR-N (autres articles réglementés-nationaux; Anglais = ORM-D). Veuillez consulter la norme 49CFR 173.151(c) pour plus d'information

Description d'expédition de l'IATA (air) : UN1987, Alcools, n.s.a. (Éthanol, isopropanol), 3, II

Description d'expédition de l'IMDG (navire) : UN1987, Alcools, n.s.a. (Éthanol, isopropanol), 3, II

Coordonnées d'expédition selon l'ADR UN1987, Alcools, n.s.a. (Éthanol, isopropanol), 3, II

Élimination du récipient : Les récipients vides doivent être rincés à l'eau et recyclés ou éliminés avec les déchets ménagers.

Ce produit ne contient pas de polluants de la mer

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlements des É.-U.

EPA Toxic Substances Control Act (TSCA): Tous les composants de ce produit sont inscrits dans l'inventaire du TSCA ou sont exclus du TSCA.

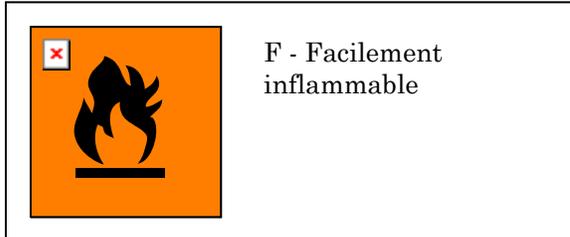
Produits chimiques inscrits sous SARA 302 : Aucune.

Catégories de dangers sous SARA 311/312 : Danger d'incendie Effet aiguë sur la santé

SARA 313 Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de communication de dégagement annuel sous SARA Section 313 (40 CFR 372) : Aucune.

Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient pas de produits chimiques inscrits sous la loi "Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act" des États-Unis de 1986.

Règlements internationaux

Étiquette de l'UE :

R11 - Facilement inflammable.

S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Classification SIMDUT du Canada : Les drogues et les cosmétiques ne sont pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote HMIS : Santé 1 Feu 3 Réactivité 0

Énoncés de risques et classes de l'UE à titre de référence (voir les sections 2 et 3) :

F - Facilement inflammable

Xi - Irritant

R11 - Facilement inflammable.

R36 - Irritant pour les yeux.

R67 -. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

L'information ci-incluse est juste et correcte au meilleur de la connaissance de Kimberly-Clark. Cependant, nous n'offrons aucune garantie expresse ou implicite. Rien dans le présent document ne devrait être interprété comme une recommandation de contrefaire des brevets existants ou d'enfreindre des lois ou des règlements quelconques. La décision finale quant à l'adéquation du matériau revient entièrement à l'utilisateur.